

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marque
SUNBEAM

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
RAPIER 1,4 litre

Dossier-type
N° 1818

Moyens de reconnaissance du type Désign. "RAPIER" latér. s/portes & "SUNBEAM-RAPIER" s/calandre avant
No de châssis frappé A l'avant à droite s/auvent, s/plaquette constructeur (Dés.code = "LHO")
No de moteur frappé A gauche sur carter moteur et s/plaquette constructeur
Constructeur du châssis }
Constructeur du moteur } SUNBEAM-TALBOT Ltd., Ryton-Dunsmore, COVENTRY (GB) ROOTES GROUP

MOTEUR SUNBEAM
Marque et type "Rapier"
Genre En ligne, O H V
Carburant Benzine
Nombre cyl. 4 Temps 4
Alésage 76,2 mm.
Course 76,2 mm.
CV-impôt 7,079
Cylindrée totale 1'330 cm³
CV. frein 58
Refroidissement Eau (pompe)
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrière
1. Frein A pied : Hydraulique, à tambours,
sur les 4 roues.
2. Frein A main : Mécanique, à tambours,
câble/tringle, sur roues arrière.
3. Frein -
Frein de remorque -
Direction A vis et écrou - A gauche ou à droite
Crochet de remorque -
Nombre de vit. avant 4 + Overdrive s/ 3e & 4e
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 150 km/h.

CARROSSERIE
Constructeur SUNBEAM TALBOT Ltd.
Genre / Forme COVENTRY
Linousine
Nombre de portes 2
Nombre de pièces att. Total 4
Avant 2 Milieu - Arrière 2
Nombre de places debout -
Pour motos: Siège arrière -
Sidecar -

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2)	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	600 kg.	500 kg.	1'100 kg.
Charge utile	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti du train rouler (camion / remorque)			- kg.
Pneumatiques: Dimension	5.60 - 15 Tubeless 4 Ply		simples / KK22XX
Capacité de charge (par pneu 385 kg.)	770 kg.	770 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 12 V

Phares: Marque LUCAS "Continental" **)
 Feux de position 2, sous les phares (séparés)
 Feux stop 2, combinés 21 W
 Indicateurs de direction: Syst. 4, clignot. av. lampe témoin et
 ticker
 Avertisseur 1, électrique (2 tons)

Syst. antistrobilisant Ampoules Bilux à culier
 Feux rouges 2, combinés + 2 catadioptres
 Eclairage du N° de contr. 1, au centre 6 W
 Emplacement AV = Combinés av. feux position (blancs)
 AR = Combinés av. feux stop
 Essuie-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Voie {	avant	1'245	mm.
	arrière	1'235	mm.
Largeur hors-tout	AV. 1'540 AR.	1'545	mm.
Empâttement		2'440	mm.
Longueur hors-tout		4'075	mm.
Hauteur (non chargés)		1'450	mm.
Garde au sol		195	mm.
Porte à faux, arrière		990	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		-	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		-	mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		10,40	m.
Diamètre de braquage ext. droite		10,40	m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Rideaux (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- *) No. du moteur : Non lisible ; doit être frappé encore à l'avant à droite, vers la 1ère bougie.
- **) Equipement original avec visières métalliques
- Mesure du bruit : A 7 m. latéralement
 Au régime max. d'utilisation (3) = 84 Phone

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

- 1) Eclair. No. de contrôle : Doit être muni d'un verre protecteur.
- 2) Indic. de direction : Clignoteurs avant munis d'une ampoule trop faible; doivent être visibles à une distance de 50 mètres.
- 3) Bruit : Bruit de l'échappement trop fort ; ne doit pas dépasser le maximum admis de 80 phone (Circ. DFJP du 15.4.1953)
- 4) Garniture de capot : Crêtes dirigées vers le haut doivent être enlevées (Art. 12 RE, Circ. DFJP du 16.3.56)

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 21.3.1956

La commission d'expertises-types